



COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Organisation de la pratique Foot des Enfants

Calendriers u9

Secteur Annecy :

- D2 : Lire **Annecy Fem** et non Annecy 5

Secteur Annemasse :

- Reignier : les plateaux auront lieu à **9h**
- FC des Salèves : les plateaux ont lieu à Monnetier

Secteur Chablais :

- Gpt Jeunes Anthy-Margencel : les plateaux ont lieu à **Anthy** (*et non Margencel comme indiqué sur les documents*)
- Le Lyaud : les plateaux ont lieu à **Orcier**

Secteur Bonneville Arve : lieux des plateaux du Gpt Jeunes Combloux-Megève

D2 : 30/09 : terrain de Megève - 07/10 : terrain de Combloux

Calendriers u11

Secteur Annecy :

- D3 : lire **Annecy Fem** et non Annecy 3

Secteur Annemasse :

- Reignier : les plateaux auront lieu à **11h**
- D3 : les plateaux d'Amancy-Cornier ont lieu à **Cornier**

Secteur Bonneville-Arve :

- D3 : Lire **Cluses 2** et non Cluses Fem.
- D4 : l'équipe de Cluses 3 est mixte

Secteur St Julien Genevois :

- D3 : lire **Exempt 4** à la place de Foot Sud Gessien 3

RAPPELS:

- Il n'est plus possible de rajouter des équipes. Veuillez contacter les clubs qui accueillent les plateaux afin de remplacer les exempts (*mail à l'adresse footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour information*)
Le club d'Arenthon dispose de créneaux accessibles le samedi matin. Si des clubs u11 D4 ne trouvent pas de places pour rajouter des équipes, ils peuvent contacter le club d'Arenthon pour faire un plateau.
- Lorsqu'un club reçoit 2 plateaux sur 1 seul terrain, les u7 ou u9 doivent jouer à 9h ou 9h30 et les u11 ou u13F à 11h
- Les lois du jeu sont disponibles avec le support de la réunion de rentrée ou dans la rubrique « arbitrage » ou en rubrique « documents » puis « fiches et formulaires ».
Pour la relance du GB, il est à bien noter que, dans le cas d'une relance au pied, **le ballon doit être**



au sol (rebond non autorisé)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Réunion de rentrée Foot des Enfants

Le document présenté lors de la réunion est disponible sur le site du District